

La modernisation des systèmes de contrôle aérien confrontée aux exigences de sécurité et de continuité des services

Eric BRUNEAU

Directeur des opérations DSNA/DGAC

Biographie :

2009 – ...	DSNA / Directeur des opérations
2005- 2008	DSNA / Chef du SNA région parisienne (Orly / CDG / Le Bourget)
2000 - 2005	DSNA / Chef de la Mission environnement
1999 - 2002	DSNA / Chef du Bureau programmes et investissements
1995- 1999	Direction des transports aériens / Chef du Bureau de tutelle de la compagnie Air France et des compagnies basées Outre-Mer
1992 - 1995	DRE Ile de France / Chargé des projets de R&D relatifs à la télématique routière embarquée dans le cadre du PCRD au Service interdépartemental d'exploitation routière
1986- 1992	Direction de la navigation aérienne / Chef de division au Service technique en charge des systèmes informatiques centraux

Résumé : La modernisation des systèmes de contrôle aérien (programme 4-Flight / Coflight) de la Direction des services de la navigation aérienne (DSNA) concerne ses cinq centres en-route, dédiés aux survols. Elle a débuté en 2011 et vise une première mise en service opérationnelle (MESO) dans les centres d'Aix et de Reims à l'hiver 2021/22, puis un an après dans le centre d'Athis-Mons. Elle concerne près de 1200 contrôleurs aériens au total.

Le processus de développement, de déploiement et MESO doit répondre à des exigences opérationnelles fortes liées au fonctionnement H24 : maintien de la sécurité des vols, continuité et qualité de service vis-à-vis de nos clients. Un des points essentiels est l'organisation des phases de transformation des compétences des contrôleurs pré-MESO et d'appropriation post-MESO. Compte tenu de l'ampleur des déploiements, elles peuvent s'étaler sur plus de deux ans, durant lesquels il faut minimiser l'impact opérationnel sur les services rendus aux compagnies aériennes.

Il doit également répondre à des exigences de sécurité tout au long de du cycle de vie, qu'il s'agisse d'études de sécurité visant à réduire le risque lié au changement des outils et des méthodes de travail des contrôleurs, de preuve de conformité aux exigences d'assurance sécurité logicielle (Software Assurance Levels – SWAL), ou bien encore d'exigences de cybersécurité, le tout étant encadré par des dispositions normatives dont l'autorité de surveillance la DSAC et la DSNA s'assurent de la bonne prise en compte.

La présentation s'attachera à :

- rappeler le contexte de modernisation et ses enjeux ;
- comprendre les objectifs visés à l'origine dans le processus de développement (responsabilité en matière d'architecture système, prise en compte de composants DSNA, ...) ;
- préciser les modalités de gestion du programme avec un focus sur la prise en compte des besoins opérationnels (équipes intégrées, ...) ;
- et recenser les difficultés rencontrées et les inflexions apportées dans la conduite de ce programme.

Il s'agira de comprendre les spécificités de ces grands programmes de modernisation au temps long, et de mieux en apprécier les risques inhérents et les moyens de les gérer.